

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 138 (1993)
Heft: 3

Rubrik: Revue des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Revue des revues

Par le premier-lieutenant Sylvain Curtenaz

Der Soldat
N° 20 et 22, 1992

Une réflexion sur la milice

«La milice est-elle morte?» s'interroge le brigadier F. Hessel dans le journal de troupe autrichien en considérant les réductions d'effectifs qui affectent l'armée fédérale, ainsi que celles d'autres pays ayant recours au système de milice. Il n'existe pas de système militaire inhérent à la démocratie, comme il n'existe pas de modèle standard de la milice, voilà ce que constate l'auteur en comparant les systèmes suisse et finlandais. Dans ce dernier, les recrues suivent onze mois d'instruction de base, l'effort étant ensuite porté sur la formation continue des cadres. En revanche, l'armée de milice se distingue par sa forme populaire: issue du peuple, elle est soutenue par lui, comme doit l'être l'Etat qui a pour mission de garantir la sécurité des citoyens¹. Dans ce sens, l'armée de milice ne peut être que défensive et la présence conjointe en son sein de professionnels et de miliciens n'est pas contraire à cet esprit. Cette présence est le seul moyen, selon l'auteur, qui permet de contrôler des effectifs importants et d'éviter que se constitue une «caste» militaire.

«Ciel libre, pays libre» : le choix hongrois

S'exprimant dans les colonnes de *Soldat*, J.-F. Balvany dresse succinctement le tableau de la nouvelle armée hongroise dont trois caractéristiques ont plus particulièrement retenu notre attention : volonté de faciliter le passage sous les drapeaux (12 mois), réduit par exemple de moitié pour le père d'au moins deux enfants, mise en place d'une infrastructure d'assistance sociale et d'officiers chargés de la formation morale. Volonté ensuite, en raison, nous apprend l'auteur, de la situation géographique du pays, de posséder des forces aériennes et de défense contre avions importantes: on y verse le 15% des cadres et le 22% d'un effectif total de 46 000 hommes environ. Un Groupement pour une Suisse sans armée hongrois aurait donc fort à faire! Enfin,

un sentiment d'insécurité, ressenti dans un pays qui se sent peu soutenu face aux prétentions roumaines et serbes et qui juge l'OTAN et l'UEO par trop exclusives, l'incite à disposer de fortes troupes de couverture frontière et de forces armées aptes, en dernier recours, à contre-attaquer en territoire adverse, que ce soit contre des forces conventionnelles ou des sanctuaires de guérilla. Il serait encore temps, conclut l'auteur, de se souvenir que le L'Empire austro-hongrois avait la possibilité de tenir Russes et Allemands à l'écart des Balkans.

Military Review Novembre 1992

L'armée américaine s'étant rarement battue seule, le problème de la coopération s'est à chaque fois posé, ce à des niveaux toujours plus divers. Le plus paralysant d'entre eux reste celui de la politique et, bien souvent, seuls des chefs d'envergure, tels Eisenhower ou Schwarzkopf permettent de concilier politique et militaire, de mener une coalition à la victoire. La négociation, cependant, ne permet pas de venir à bout des problèmes qui se posent à l'échelon opératif. Buts de guerre sensiblement différents, doctrines pas forcément compatibles, recherche et gestion communes du renseignement, niveaux d'entraînement variables, équipements disparates, systèmes logistiques ne répondant pas aux mêmes besoins, cultures et sensibilités nationales viennent en effet s'ajouter aux soucis des chefs militaires. La langue n'est pas le moindre de ceux-ci. Il a fallu, pour la conduite de Desert Shield et Desert Storm, développer un nouveau concept, le C3IC pour «Coordination, Control, Communication and Integration», réalisé sous la forme d'un centre de communication multinational, mais aussi de moyens techniques, de relations personnelles et de décisions au plus haut niveau, tel l'ordre général GO-1 émis au début de Desert Shield et fixant les règles de conduite des militaires américains en terre d'Islam. Le succès de la guerre du Golfe est dû, nous rappelle le colonel M. Michaelis, à la coopération des planificateurs et des combattants, mais aussi au travail de cette interface de spécialistes chargés de rendre la communication possible.

S.Cz..

¹ Voir l'article 2, trop souvent oublié de notre Constitution fédérale.